

Décision

Générale

colonial

Décision n° 332 13 mai 1941

n° 332 13

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mai 1941

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le canonnier Laborde (Paul), du groupement d'artillerie coloniale, est mis à la disposition du commandant de cercle de Djibouti en qualité de secrétaire adjoint de la Bibliothèque municipale. Il percevra à cet effet une indemnité mensuelle de trois cents francs.